

### Compte-rendu du Bureau du 24 mars 2010

Participants : Ville de Paris (C. Ducastelle, cabinet de Mme Hidalgo ; A. Fremiot, M. Senkeomanivane, Mission Halles), SemPariSeine (M. Hucher, L. Bouzidi), Rénovation des Halles (G. Pourbaix), association de défense des riverains (J. Chavonnet), associations de commerçants (A. Laborde), comité de quartier des Halles (F. Filoche), garant

1) Le cabinet de Mme Hidalgo, premier maire adjoint chargée de l'urbanisme, est représenté par Christiane DUCASTELLE. Celle-ci annonce qu'une nouvelle équipe va être constituée pour le suivi du projet et du chantier des Halles.

2) Projet de délibération du Conseil de Paris sur le projet des Halles (29-30 mars). Le garant informe le bureau qu'il a demandé à la Ville, par un message du 17 mars au directeur de cabinet de Mme Hidalgo, que la délibération que doit prendre le Conseil de Paris sur le projet à la suite des enquêtes publiques qui se sont déroulées en 2009 ne préjuge pas des modifications du dessin du jardin, en particulier de la place René Cassin, qui ont été annoncées lors du vote intervenu au Conseil de Paris en avril 2009, mais qui n'ont encore donné lieu à aucune information validée ni à aucune concertation. La réponse, donnée par François Poupard (cabinet du maire), a été dans ce sens : en réponse à la réserve que comportent sur ce point les conclusions de la commission d'enquête, la délibération n'en dira pas plus que les engagements pris en 2009 ; le nouveau dessin sera soumis à la concertation. Le bureau insiste pour que la date de réunion du GTT jardin qui doit y être consacré soit fixée le plus rapidement possible.

3) Chantier. J. Chavonnet soumet au bureau une contribution qui détaille les trois dispositions qu'il avait recommandées à la réunion précédente, et dont le principe avait été retenu : une charte qualité engageant notamment les entreprises, un comité de suivi, une permanence. Les membres du bureau ajoutent leurs suggestions : A. Laborde (sur les impacts sur les lieux d'exploitation des commerçants, il faut annoncer, préparation et suivi), G. Pourbaix (il faut aussi prévoir un site internet, un blog), F. Filoche (il faut penser au devenir des kiosques). La SEM (M. Hucher) fait bon accueil à l'ensemble de ces propositions, mais insiste pour que le dispositif se mette en place au fur et à mesure des besoins. A ce stade, sont prévus : a) l'élaboration d'une « charte de chantier vert » par un bureau d'études, « Sémaphore », choisi en février ; le projet de charte sera soumis à un GTT de juin 2010 ; b) Une première réunion d'information élargie (membres des GTT + riverains) le **mercredi 7 avril , à 18 h 30**, dans la

salle des fêtes de la mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement, tenue par les responsables de la SEM. Cette réunion sera centrée sur le démarrage des premiers travaux (mi-avril, aménagements de voirie, pour la circulation future des camions ; mi-mai, pour les premiers espaces de jeux d'enfants. Rappel : la cité de chantier ne sera mise en place, sur une partie du jardin actuel, qu'en 2011 ; même chose pour le début des travaux de voirie souterraine et la démolition des pavillons dits de Willerval) ; c) Pour convier le public à cette réunion, un 4 pages d'information sur le projet et le démarrage des premières opérations du chantier sera diffusé dans la semaine précédant le 7 avril.

Le garant et le bureau jugent bien tardive l'annonce ainsi envisagée du démarrage des travaux. Ils demandent que les trois aspects des propositions de J. Chavonnet soient traités avec le plus grand sérieux : il faut, assez vite, arrêter des dispositifs d'information périodique aussi bien des usagers du « dessous » (forum, gare) que des riverains et commerçants du « dessus » (J. Chavonnet suggère, par exemple, une page du gratuit « Métro », avec une fréquence qui pourra varier selon les époques du chantier) ; il faut constituer le comité de suivi, organiser la permanence de réponse aux questions qui vont surgir (la SEM a prévu l'ouverture du local 6 jours sur 7, avec des équipes d'étudiants pour l'information du public).

Le bureau demande qu'un GTT soit réuni sur ces sujets vers la mi-avril.

4) Autre échéances : GTT en juin pour la clôture de l'étude « métropole ». Réunion le 14 avril à 9 h 30 sur les populations fragiles, au siège d'Emmaüs, à l'attention du public SDF. Les associations invitées le 23 novembre dernier sont également invitées, elles participent à relayer l'information en amont de cette rencontre.

5) Organisation future de la concertation. Le garant recommande, à la Ville et aux participants, de réfléchir à une organisation et des formes renouvelées de la concertation, tenant compte du changement de phase du projet et du bilan des GTT. C'est le moment de faire des suggestions à la Ville.

Sans préjudice de ce dernier point, la prochaine réunion du Bureau est prévue le mercredi 5 mai 2010, à 18 h 30, dans les locaux de la SEM.

Thierry Le Roy